

terre arable (labourable) d'une ferme, il s'en trouvait dans le même champ un ou deux acres d'un sol différent ou inférieur, on pourrait facilement l'améliorer dans la saison morte de l'année. Si ces morceaux sont d'une qualité légère, et le terreux contigu d'une nature forte, on charrie de celui-ci dessus, et si le sol dominant est léger, alors on renverse le plan. Lorsqu'il y a de petits basfonds dans un enclos, on charrie des sous les ordures des tranchées, ou tout autre terroir, et dans bien des cas une seule récolte suffit pour indemniser des frais de cette opération, mais en aucune façon voudrais-je recommander la dépense d'un seul chelin pour l'amélioration des terres où l'on aurait quelque doute de se voir rembourser les frais.

Dans les fermes où le sol est d'une qualité légère, le terrain cultivable doit se diviser en neuf champs égaux, sauf les exceptions susdites. Deux ou trois petits enclos près des bâtiments sont nécessaires pour des veaux, des cochons, etc. Dans le premier cas, on sépare ces champs par des fossés ouverts pour l'écoulement des eaux. Si des poteaux ou des piquets de cèdre étaient placés par manèment dans chacune des clôtures transversales, on transporterait à très peu de trouble les perches où elles seraient nécessaires. Il faudrait rarement garder plus de 2 ou 3 haies transversales, l'épave, comme je l'expliquerai ci-après. Dans la première division proposée d'une ferme en 9 champs, 3 champs seraient soumis aux récoltes en grain et en vert, puis, s'il était nécessaire, une partie en jachère d'été, les 3 autres seraient aux prairies et aux pâturages. Dans la deuxième division de 9 champs il y en aurait 3 de soumis aux récoltes en grain et en vert, puis une partie en jachère morte, peut être, et 6 aux prairies et aux pâturages. Dans chaque cas, on adhère strictement au principe de rotation de récoltes et de culture alternée. Cette division de ferme conviendrait au Haut-Canada.

En Angleterre, les haies vives ajoutent beaucoup à l'aspect des campagnes et sont la meilleure sorte de clôture qu'on y pût adopter. Qu'elles soient également bien adaptées à ce pays, c'est une question sur laquelle il règne quelque différence d'opinion. Je doute très peu qu'on pût élever ici avec succès des haies vives, et qu'elles devinssent de bonnes clôtures en moitié moins de temps qu'il ne leur faut pour atteindre la perfection en Angleterre. L'épine indigène ici convient très bien aux haies et il est tant d'autres sortes d'arbres et d'arbrisseaux qu'on pourrait mêler avec l'épine, qu'il ne peut y avoir de difficulté à cultiver de bonnes haies dans la plupart des localités; la croissance rapide de ces sortes de végétaux dans ce climat, est très favorable à l'introduction de haies vives. On pourrait les planter le long des clôtures actuelles de niveau avec le sol, et lorsqu'elles auraient crû suffisamment, on pourrait enlever les clôtures à perches. La prin-

cipale objection que je connaisse contre ces haies, c'est qu'il serait à craindre qu'elles ne privassent les récoltes de grain d'un courant d'air libre, et ne produisant trop d'ombre; mais on pourrait prévenir ces effets nuisibles en les tenant constamment élaguées (taillées) à la hauteur d'environ 4 pieds. Cette taille empêcherait aussi la neige de les atteindre autant qu'elles le seraient sans cela. J'ai vu de très belles haies vives dans les environs de Québec, et elles ne paraissaient pas souffrir de la neige, ni d'aucune autre cause. Tailler annuellement les haies ne coûterait pas plus que de réparer les clôtures de bois; et il sera avant peu nécessaire de trouver un substitut aux clôtures de bois. Des haies vives ajouteraient beaucoup à l'apparence des campagnes, si elle ne peuvent produire aucun effet nuisible sur les récoltes de grain sous la température chaude et moite qui règne constamment ici en été. Afin que ces haies croissent abondamment et vite, il faut préparer la terre avant d'y mettre les plants. Ceci s'effectue le mieux en labourant ou creusant bien avant la ligne de la haie projetée; on la fume s'il est nécessaire et on y plante un billon en patates. Après que les patates sont arrachées, vers la fin de septembre, c'est le temps le plus propice pour planter la haie; si des terres incultes sont à proximité, on ne peut manquer de plantes pour faire une bonne clôture, lors même qu'elles ne seraient pas toutes d'épave. Si les haies vives réussissaient bien, on pourrait produire des plantes à épines par la semence, comme en Angleterre, pour fournir aux demandes, à meilleur marché qu'avec les épaves sauvages.

On pourait construire des clôtures en pierres avec avantage où ces matériaux se trouvent en abondance; mais on ne peut en ce pays les construire de manière à ce qu'elles soient à l'épreuve des moutons, sans encourir de fortes dépenses pour creuser de profondes fondations afin de les protéger contre l'influence de la gelée et les élever à une hauteur considérable. Si les clôtures en pierres sont construites à la manière ordinaire, larges aux fondations et s'amointrissant au haut, à peine excédant quelquefois la hauteur de 4 pieds, les moutons franchiront ces murs sans aucune difficulté. Une légère palissade, placée sur ces sortes de clôtures en pierres, là où l'on garde des moutons aurait un bon effet, et, bien exécutée, une jolie apparence. Sur toutes les terres nouvelles où le bois, est en abondance le formier trouvera d'amples matériaux pour la construction des clôtures.

— *Traité d'Agriculture d'Evans.*

Tandis que jeudi après midi nous n'avions qu'une pluie bien légère, un violent orage s'abattait sur les cantons de l'Est. L'eau est tombée en si grande abondance que les lisses du Grand Troc ont été enlevées, à deux endroits, entre Richemond et Sherbrooke. La moisson a beaucoup souffert.

## L'AGRICULTURE A S. ANTOINE

Il nous fait toujours plaisir d'adresser des félicitations aux cultivateurs actifs et intelligents qui ne négligent aucun moyen de progresser dans leur art. Nous sommes donc bien aise de reproduire ici la partie d'une correspondance adressée à la *Semaine Agricole*, et signée: J. O. Dion, laquelle nous donne d'intéressants détails sur la paroisse de St. Antoine, considérée sous le rapport agricole.

Faire connaître le progrès,  
C'est l'encourager.

Il est juste de faire connaître le nom de ceux qui travaillent activement à faire progresser l'agriculture dans le pays et à rendre cet art au niveau de tous les autres arts, c'est-à-dire prospère.

Parmi les cultivateurs de St. Antoine, comté de Verchères, qui se distinguent le plus, nous devons signaler M. Paschal Archambault, dont la terre offre un modèle aux autres agriculteurs par les divisions que ce M. a adoptées et qui sont celles du programme agricole. Tout en cultivant bien, M. Archambault s'occupe d'industrie et depuis le printemps dernier, il a établi une fromagerie qui donne de beaux résultats. Nos félicitations à ce vrai citoyen qui com. rend que pour donner le bon exemple, il faut faire des sacrifices.

Ce monsieur a adopté le système de glacières si peu coûteuse de B. Benoit, écuier, M. P., pour le comté de Chambly, — ce qu'avait fait avant lui M. le secrétaire du Club agricole de St. Antoine, A. Germain, écuier, N. P. — Ce monsieur est à faire des expériences en horticulture dans son jardin, espérons qu'elles seront profitables aux amis de cette branche si peu connue dans le pays et qui assure le confort de la table. Il a aussi fait plusieurs plantations de pommiers qui quoique jeunes encore promettent beaucoup.

Le bon exemple étant donné, Côme Cartier, écuier, a fait une plantation de pommiers plus considérable que le premier.

De plus, ce monsieur a fait des améliorations considérables à ses basses, qui serviront de modèle aux autres cultivateurs de la localité.

Le jardin que nous avons visité est un des plus beaux que nous ayons vus cette année et les légumes y sont en abondance; la culture d'un carré de fraisières a donné à M. Cartier un rendement considérable.

Son stock d'animaux est réellement beau et composé des meilleures races.

Nous devons mentionner M. Lévi Corbeille qui exploite une des fermes de M. Cartier comme un fermier modèle.

M. H. Tarcotte s'occupe d'horticul.